

Le maire menace de bloquer le site du Syvadec et les élections

Le maire d'Ersa est en colère et menace de bloquer le site du Syvadec mais pas seulement. Il envisage de ne présenter aucun conseil aux prochaines élections municipales.

Suite au nouveau blocage de l'ISDND de Viggianello, obligeant le Syvadec à réactiver le plan urgence, Thomas Micheli, le maire, s'oppose à recevoir de nouvelles balles d'ordures ménagères sur sa commune.

Le premier magistrat de la petite commune à la pointe du Cap Corse est déterminé, suite à son courrier recommandé daté du 3 février 2020 resté sans réponse et adressé au préfet de Haute-Corse, au Syvadec et à l'ARNS.

A l'intérieur de celui-ci, le maire alertait les services concernés que le site du Syvadec, situé en bordure de la T80, sur la commune, avait déjà stocké 300 tonnes de balles d'ordures ménagères et que celles-ci devaient être enlevées à la fin décembre.

"Non seulement elles n'ont pas été enlevées, mais il en a été stocké 150 autres. La recyclerie est située en limite d'un site sensible, site Natura 2000 et surtout, à moins de 20 mètres du périmètre de protection du captage d'eau potable." Par sécurité

pour les écoulements des eaux en cas de fortes pluies et afin de protéger la population d'un risque de pollution alimentaire, le maire, menace d'exercer ses pouvoirs de police en bloquant l'accès à la recyclerie.

"Dès lundi, après consultation, s'il n'y a pas de décision allant dans le bon sens, je ferai disposer des blocs et laisserai un engin devant l'entrée de la recyclerie. J'adresserai un courrier à monsieur le Préfet et au président du Syvadec."

950 tonnes supplémentaires programmées pour Ersa

Avec le redémarrage de la crise des déchets, François Tatti, le président du Syvadec, a dernièrement adressé un courrier au président de la communauté de communes du Cap Corse, Pierre Chaubon, l'alertant sur l'urgence avant le 25 février, à trouver des capacités de stockage supplémentaires pour 950 tonnes de déchets ménagers (production de l'intercommunalité jusqu'à la fin avril). Deux propositions dans son courrier: 1. Augmenter la capacité de stockage sur la recyclerie d'Ersa; ce qui entraînerait la fermeture de la recyclerie et le renvoi de tous les apports



Thomas Micheli est en colère, il estime que c'est directement la santé publique de la population qui est en jeu. / FIDOTOS A. C.

d'engourdissements, vers la recyclerie de Sisco. 2. Trouver un deuxième site de stockage provisoire.

La réglementation stipule pour ces sites provisoires, que les stockages devront être inférieurs à 1 000 m³ (régime de déclaration), qu'ils devront être clôturés, disposer d'un sol her-

métique et d'un système de récupération des eaux. *"Avec ce transfert vers Sisco, le riverain de Centuri devra faire 80 km aller-retour pour jeter ses encombrants... impensable, c'est encore une incitation à déverser dans la nature"*, craint Thomas Micheli.

En l'absence de propositions de la part de la com'com du Cap, le Syvadec indique qu'il sera contraint d'utiliser le quai de transfert de Luri, ce qui perturbera le service de collecte des déchets, détournant les véhicules du Cap vers le site de Teghime.

Thomas Micheli insiste sur le fait que le site d'Ersa, n'est pas un emplacement industriel dédié et aménagé conformément aux exigences légales et réglementaires. Qu'avec ce stockage, c'est directement la santé publique de la population qui est en jeu. *"Si nous n'obtenons pas gain de cause, en plus du blocage du site, je vais proposer au conseil municipal de démissionner et de ne pas renouveler le mandat du 15 mars, menace le maire de la commune. Je vais aussi saisir un avocat, pour instruire une action en justice."*

ALAIN CAMOIN

